

Les parcs éoliens participatifs : un exemple de coercition «durable».

La participativité aux projets industriels locaux, revient trop souvent dans la bouche de ceux qui veulent détruire notre environnement avec notre assentiment....

Dans le domaine de l'éolien comme dans les autres entreprises délicates, le «participatif» et ses investissements citoyens, reviennent à toutes les occasions que l'on va rendre possible sous contrôle, grâce à un programme de discours médiatisés, présentant le participatif comme corollaire à toute entreprise étiquetée «renouvelable-durable-verte-résiliente-en-transition-écocompatible-soutenable», pour donner un supplément d'âme artificiel au pourrissement de nos espaces et aboutir au résultat recherché : le consentement.

L'exemple du financement participatif des parcs d'éoliennes industrielles est édifiant : les promoteurs invitent à participer à la dégradation des territoires, donc à être leurs complices dans leurs opérations. La participativité, comme la transparence, rendraient soudainement vertueux tous les actes de destructions. La participation à ces entreprises n'a malheureusement pas le pouvoir de supprimer les nuisances engendrées, ce qui est fort dommage, ce serait même plutôt l'inverse puisqu'il faut dès lors encourager leur rentabilité, donc leur propagation. Hélas ces actes de collaboration participatifs ne protègent personne des conséquences de catastrophes plus graves des autres industries promues par les mêmes et auquel nul n'échappe!

Promettre des retours financiers et des dividendes avec label «renouvelable» donne à l'opération l'allure d'une bonne action, donnant ainsi l'illusion d'être un capitaliste pas comme les autres, un capitaliste «éthique» en quelque sorte, si tant est que cela soit concevable ou possible ! Et il ne faut pas manquer de cynisme pour vendre le financement participatif auprès d'une population qui peine avec de modestes revenus. On remarquera au passage que les «participationnistes» les plus fortunés n'habitent pas sous les éoliennes.

Cette véritable manie de la « participativité » à la sauce renouvelable est une composante de l'arsenal des nouvelles méthodes d'acceptabilité mises en place. Elle a entre autres vertus de faire taire sur les inévitables nuisances générées, et de faire endosser avec les entreprises, ou mieux, à leur place, la responsabilité des conséquences de choix décidés par elles.

Les malheureuses opérations de colonisation industrielles, dont font partie les parcs éoliens, ont pour conséquences d'incruster la présence des spéculateurs dans les territoires, de les rendre omniprésents visuellement autant que financièrement, et imposent désormais l'orientation et la mutation industrielle de tous les territoires ruraux qui décidemment ne rapportent pas assez .

La «participativité» que l'on veut nous appliquer tel un remède de catharsis, après nous avoir consciencieusement modelé par un bourrage de crâne médiatique, tout en continuant de nous exposer sous le sceau du mensonge aux pires nuisances industrielles sans aucun remords ni repentirs, cette «participativité» est avant tout un bail de servitude morale, qu'il nous faudrait donc accueillir comme une sorte de «bienfait» !

En collaborant avec les promoteurs industriels et spéculateurs de toutes sortes , les communes et petits investisseurs locaux, s'engagent dans le processus de dépossession consenti, les bernés qui se fourvoient dans l'illusion de la «participativité» sont les jouets de leurs exploiters.

Ni acceptation, ni participation, ni consentement.

AAPLX- 2017

<http://agirpourelaxaintrie.fr/>